

| Abonnement pour Lyon : | |
|------------------------|------------|
| Un an | 15 francs. |
| Six mois | 8 id. |
| Trois mois | 4 25 |



| Abonnement pour les départements : | |
|------------------------------------|------------|
| Un an | 25 francs. |
| Six mois | 13 id. |
| Trois mois | 7 id. |

TRIBUN DU PEUPLE

5 c.

LE NUMÉRO.



ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DEMOCRATIQUE,
PARAÎSSANT TOUS LES JOURS.

5 c.

LE NUMÉRO.

Se distribue à Lyon, Petite rue Mercière, n. 16, au troisième.

ORGANISATION DU TRAVAIL AU POINT DE VUE DE L'ÉGALITÉ.

Nous croyons de la plus grande utilité d'insérer ce fragment d'un compte rendu de la commission de l'organisation du travail : « Vous allez travailler désormais dans ces usines comme des frères associés ; pour la fixations de vos salaires, il y a à choisir entre deux systèmes, ou des salaires égaux ou des salaires inégaux ; nous serions partisans, nous, de l'égalité, parce que l'égalité est un principe d'ordre qui exclut les jalouses et les haines. »

On pourra nous objecter : « L'égalité ne tient pas compte des aptitudes diverses. » Mais, selon nous, si les aptitudes peuvent régler la hiérarchie des fonctions, elles ne sont pas appelées à déterminer des différences dans la rétribution. La supériorité d'intelligence ne constitue pas plus un droit que la supériorité musculaire ; elle ne crée qu'un devoir. Il doit plus, celui qui peut davantage : voilà son privilège !

On pourra objecter encore : « L'égalité tue l'émodation. »

Rien de plus vrai dans tout système où chacun ne stipule que pour soi, où les travailleurs ne sont que juxtaposés, n'agissent qu'à un point de vue purement individuel, et n'ont aucune raison d'établir ce que j'appellerai le POINT D'HONNEUR DU TRAVAIL. Mais qui ne sent que, parmi des travailleurs associés, la paresse aurait bien vite le caractère d'infamie qui, parmi des soldats réunis, s'attache à la lâcheté ? Qu'on plante dans chaque atelier un poteau, avec cette inscription : *Dans une association de frères qui travaillent, tout paresseux est un voleur.* »

Nous ajouterons, en faveur du système de l'égalité dans la rétribution, cette considération, décisive à nos yeux : l'élection devant seule désigner, parmi les travailleurs associés, les directeurs des travaux, l'égalité du salaire prévient les candidatures que susciterait la convoitise dans le système d'inégalité. La capacité, alors, recherchera seules des devoirs plus difficiles : toute ambition sordide sera écartée d'avance, et le déclassement des aptitudes sera prévenu.

Du reste, que l'un ou l'autre système l'emporte dans la distribution des salaires, une fois ce point réglé, vient la question de l'emploi des bénéfices du travail commun.

Après le prélèvement du prix des salaires, de l'intérêt du capital, des frais d'entretien et de matériel, le bénéfice sera ainsi réparti :

Un quart pour l'amortissement au capital appartenant au propriétaire avec lequel l'état aurait traité ;

Un quart pour l'établissement d'un fonds de secours destiné aux vieillards, aux malades, aux blessés, etc. ;

Un quart à partager entre les travailleurs à titre de bénéfice, comme il sera dit plus tard ;

Un quart enfin pour la formation d'un fonds de réserve dont la destination sera indiquée plus bas.

Ainsi serait constituée l'association dans un atelier.

Restera à étendre l'association entre tous les ateliers d'une même industrie, afin de les rendre solidaires l'un de l'autre.

Deux conditions y suffiraient :

D'abord, on déterminerait le prix de revient ; on fixerait, eu égard à la situation du monde industriel, le chiffre du bénéfice licite au-dessus du prix de revient, de manière à arriver à un prix uniforme et à empêcher toute concurrence entre les ateliers d'une même industrie.

Ensuite, on établirait dans tous les ateliers de la même industrie un salaire, non pas égal, mais proportionnel, les conditions de la vie matérielle n'étant pas identiques sur tous les points de la France.

La solidarité ainsi établie entre tous les ateliers d'une même industrie. Il y aurait enfin à réaliser la souveraine condition de l'ordre, celle qui devra rendre à jamais les haines, les guerres, les révolutions impossibles ; il y aurait à fonder la solidarité entre toutes les industries diverses, entre tous les membres de la société.

Deux conditions pour cela sont indispensables :

Faire la somme totale des bénéfices de chaque industrie, et cette somme totale la partager entre tous les travailleurs.

Ensuite, des divers fonds de réserve dont nous parlions tout à l'heure, former un fonds de mutuelle assistance entre toutes les industries, de telle sorte que celle qui, une année, se trouverait en souffrance, fût secourue par celle qui aurait prospéré. Un capital serait ainsi formé, lequel n'appartiendrait à personne en particulier, mais appartiendrait à tous collectivement.

La répartition de ce capital de la société entière serait confiée à un conseil d'administration placé au sommet de tous les ateliers. Dans ses mains seraient réunies les rôles de toutes les industries, comme dans la main d'un ingénieur nommé par l'état serait remise la direction de chaque industrie particulière.

L'état arriverait à la réalisation de ce plan par des mesures successives. Il ne s'agit de violenter personne. L'état donnerait son modèle : à côté vivraient les associations privées, le système économique actuel. Mais telle est la force d'élasticité que nous croyons au notre, qu'en peu de temps, c'est notre plus ferme croyance, il se serait étendu sur toute la société, attirant dans son sein les systèmes rivaux par l'irrésistible attrait de sa puissance. Ce serait la pierre jetée dans l'eau et traçant des cercles qui naissent l'un de l'autre, en s'agrandissant toujours.

Tel est, rapidement esquissé, le projet que nous soumettons à la discussion.

A L'ARMÉE.

Nous tenons à faire connaître à la population quel est le véritable esprit de l'armée. Voici une pièce qui pourra nous éclairer à ce sujet mieux que tous les raisonnements que nous pourrions faire.

LES SOUS-OFFICIERS DE LA GARNISON AU CLUB DU PRADO.

Citoyens,

Les deux candidats à l'assemblée constituante qui ont

exposé hier à la tribune leur profession de foi, ont omis dans les différentes missions dont ils veulent bien se charger, si les citoyens de la Guillotière les honorent de leurs suffrages, celle de défendre les intérêts de l'armée, et dans l'armée ceux des sous-officiers et soldats.

Il est vrai, que le citoyen Garella, dans le beau et patriote discours qu'il a prononcé hier, a renfermé dans les explications qu'il a données sur la noble devise de la République, tous les citoyens, à quelque classe qu'ils appartiennent. Aussi, n'est-ce pas un reproche que j'adresse, mais une prière.

Quelques paroles, citoyens, émises en faveur de vos frères soldats, entendues par ceux d'entre eux qui assistent à votre club et seraient une bien douce consolation pour ce peuple de braves, qui ne demandent qu'à fraterniser avec leurs frères civils et à franchir cette barrière, borne jusqu'alors insurmontable, qui a séparé si longtemps deux éléments de la société, si bien faits pour se comprendre.

Citoyens, enfants du peuple, comme vous, nous avons voué notre existence à la patrie, nous sommes prêts à verser notre sang pour elle et à faire trembler les ennemis, quels qu'ils soient, qui voudraient la déchirer.

Notre sainte mission a été longtemps méconnue, nous avons été joués, bafoués, conspués, par ceux-là mêmes, qui voulaient faire de nos bras un instrument honteux de leur despotisme. Un jour, le peuple, dans sa sainte colère, les a broyés sous ses pieds, sans redouter les bayonnettes qui sont tombées devant son courage et et son indignation. En secouant les liens ignobles qui l'enveloppaient, le peuple a brisé aussi les entraves dont on étreignait insensiblement ses frères de l'armée.

C'est donc bien vrai ? ce n'est pas un rêve, plus de tyrannie, plus de despotisme, plus de cette dégoutante faveur, qui faisait monter les échelons de la hiérarchie militaire, à cette tourbe d'officiers de parade, qui papillonnaient dans les antichambres de ministres corrompus.

Peuple, en avillissant tes frères, on les tenait en lesse, permets-moi cette expression, il ne leur manquait plus que les honneurs du knout pour ressembler aux esclaves de l'autocrate du Nord, le pain que la patrie leur recordre, de cupides administrateurs le leur arrachaient, de jour en jour, bouchée par bouchée, et leurs chefs gorgés par un gouvernement infâme, riaient en entendant leurs plaintes, en voyant leurs douleurs ; ils avaient bien, les misérables, que la discipline leur clouait dans la poitrine les cris d'indignation qui voulaient s'en échapper ; ils avaient, les infâmes, qu'ils envoyoyaient au bagne les pauvres victimes, qui, lassés de tendre le dos, se redressaient et exhaloient leur juste indignation.

Et eux, ces despotes, que faisaient-ils de leur honneur, ils avilissaient leurs habits par leurs caresses, leurs cajoleries, leurs impures courbettes ; les uns se vendaient, d'autres rivalisaient avec les grecs des plus ignobles tripots ; ce que j'avance, citoyens, n'est pas exagéré ; on peut fouiller les chroniques scandaleuses du lansquenet à Chantilly.

O noble peuple! nous te bénissons du fond de nos cœurs, honneur à ton courage, honneur à la force et à ton énergie; en arrosant de ton sang généreux les barrières qui défendaient le repaire d'un roi fourbe et bâtarde; tu as fait tomber nos fers, mais continue ton œuvre grandiose, que tes représentants défendent à l'assemblée constituante les intérêts de tes frères soldats. Oh! ce sera alors, avec un noble orgueil, que nous verrons briller sur notre drapeau, les saints nom de Liberté, Fraternité, Egalité, et désormais pour le peuple, pour le soldat, le cris de ralliement sera celui de Vive la République.

Un Sous-Officier de la garnison.

LISTE DES CANDIDATS

PRÉSENTÉS JUSQU'A CE JOUR:

Arago. Arnaud. Aguettand. Augiay. Aubertièr. Borel. Blanc, capitaine. Blanc-Pied. Blanc-Gros. Jacques Blanc. Blanc Félix. Blanc, comptable. Benoit Joseph. Berteault, rédacteur. Barillon. Bergier. Brossette. Bacot. Bariel. Barbier. Bois. Boniface. Baune. Briot. Berthonon César. Bouchu. Bredin. Bourry. Brun, employé. Bernard. Brayon. Bouquet. Borely. Bouillé. Bourrat. Boulozier. Bon. Burlant. Beaumegarde. Cabet. Charavay. Clermont. Chabout. Candi. Cornut. Coumer. Charnet. Combe. Colomb. Chavot. Covillard. Chastaing. Chippier. Chaley. Cholat. Chevet. Coignet. Castel. Curlet. Chervet. Carcenac. Drivon, médecin. Doutre. Derieux. Dupont. Dorière. Duchaine. Doacieux. Décret. Edant. Françon. François, professeur. François Ferdinand, rédacteur. Fortuné. Favre Jules. Faure. Favier, place Colbert. Falconnet. Ferrat. Greppo. Guillermain. Grinand. Gros Antoine. Gros Pierre. Géry. Giraud-Ar-goud. Grivault. Gudin. Gancel. Germain. Gillot. Grillet. Gouge. Grivet. Gourre. Hénon. Hourné. Hugon. Lortet. Laforest. Lagrange Charles. Lanteiresse. Lacroix Julien, filateur. Lagrange, de Mâcon. Loubaud. Laprade. Larat. Levrat. Latreille. Lyonnais. Lantillon. Landry. Lapoppe. Kauffman. Milliet. Morin. Morel Pierre. Mesner. Messier. Martin Bernard. Murat. Métras. Moutemart. Magnéna. Morellet. Morlon. Missiol. Million. Mourou. Maurin. Mouilloud-Moulin. Mermet. Mouraud Prosper. Massard. Michel. Miel. Moireau. Madinier. Nicolas. Orion. Pagnier, menuisier. Polton Ariste. Petetin. Proudhon. Perret. Peggoux. Pezzani. Poisson (le major au 22me). Quinet (Edgard). Rivière. Rittiez. Ritton. Ricord. Ras-pail. Regnier. Rossignol. Razuret. Rolet. Rathier. Raymond. Seivant. Sigaud. Seguin. Saunier. Tabareau. Thévenon. Tornu. Vindry. Volfin. Vollier. Vincent. Vera Verger, menuisier. Eustache.

Noms supplémentaires.

Teillard, négociant. Auger. Mutras, chef d'atelier. Grinanel. Jardinier, peintre en histoire. Noirot, professeur. Raccard, changeur. Garella, ingénieur. Carrier. Litho, ouvrier charpentier. Rathon, greffier à la cour d'appel. Grangas.

CHRONIQUE LOCALE.

— Sa majesté Louis-Philippe Ier, roi des Français, par la grâce de ses 219 compères, ose, qui le croirait, réclamer un secours de la France.

Il veut finir comme il a commencé.

— Les Italiens, à Paris, se sont présentés auprès du gouvernement provisoire. Ils vont retourner dans leur patrie et y intrônisser à jamais les principes républicains.

— Le gouvernement provisoire vient d'ordonner la formation de trois camps d'observation pour la frontière de l'est.

— Le nombre des journaux envoyés chaque jour par la poste s'est accru de 150,000. Il s'en expédie à présent 250,000.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — L'Irlande donne au gouvernement

anglais les plus mortelles inquiétudes. Ceux qui voyaient sans pitié tout un peuple mourir de faim seront moins sourds aux menaces qu'aux prières.

PRUSSE. — Il paraîtrait d'après les correspondances particulières, qu'après un nouveau conflit entre la royauté et le peuple, la république a été proclamée et définitivement constituée à Berlin.

SUISSE. — Neuchâtel fait désormais partie de la confédération républicaine.

La Valteline, possession autrichienne, a arboré le drapeau fédéral et proclamé son indépendance.

Fribourg propose au grand conseil la suppression de toutes les corporations religieuses.

ITALIE. — Le pape annonce l'intention formelle de se mettre à la tête du mouvement libéral.

RUSSIE. — Rien de bien important sur ce pays sinon les paroles prononcées par l'Empereur.

« Ils se figurent à Paris, s'est-il écrit, que je ne pourrai rien contre leurs menées anarchiques, et que la France n'a rien à redouter de la Russie du moment que la Prusse et l'Autriche sont en insurrection. Je leur souhaite que l'empereur de Russie les laisse s'endormir dans leur erreur. Aucune nation, et la France moins que toutes les autres peut-être, ne se doute des ressources financières et militaires de mon empire. Il me serait tout aussi facile de lever un million d'hommes, de leur faire traverser l'Allemagne et de tomber sur la France, qu'il m'était facile hier de prêter 50 millions à la banque parisienne. Aujourd'hui, qui absorbe en ma personne toute la puissance et toute la concentration monarchiques. Quand l'heure aura sonné, je montrerai que la Russie de Nicolas est digne de la Russie d'Alexandre. Malheur aux anarchistes, s'ils nécessitent un nouveau partage de l'Europe! »

Et ces autres paroles du 21 mars :

« Les liens d'amitié qui existent entre la Russie et les puissances voisines nous imposent le devoir de mettre une partie de notre armée sur pied de guerre pour arrêter le flot destructeur de l'anarchie. »

Vaines fanfaronnades de l'orgueil autocratique, nous nous vous méprisons, et nous saurons vous réduire à néant, si vous vouliez nous convertir en actes.

La France républicaine n'attaque personne, mais elle est assez forte pour écraser quiconque serait assez oublieux de son intérêt pour oser l'attaquer.

REVUE DES CLUBS.

Club central. — Séance du 28 mars, ouverte à 8 heures et demie. Présidence du citoyen Berteault. — On vote à l'armée 200 exemplaires du Tribun au lieu de cent, votés précédemment.

On délègue les citoyens Grinand, Cautel-Baudet et Bredin auprès du commissaire extraordinaire pour obtenir de lui une autorisation positive de faire circuler librement dans les casernes les feuilles démocratiques.

On affilie les délégués de Collonges.

Le citoyen Guillermain réclame une commission pour aller organiser des clubs dans les communes environnantes. — Accepté. On nomme membres de cette commission les citoyens Bégout, Gillot, Roche, Barbecot, Grinand, Guillermain, Bredin, A. Gros, Greppo, Chateau, Morian, Grivaud, Laroquette, L'Ecolier et Mazalon.

Un jeune élève de l'école Polytechnique est présenté à l'assemblée. Le président, après une allocution chaude-ment applaudie, embrasse, au nom de la société démocratique, l'élève qui a partagé la gloire et les dangers de son école. Ce dernier répond, avec une émotion pro-fonde, qu'il comprend que c'est l'école tout entière qu'on accueille en sa personne, et que si jamais la patrie a besoin de ses enfants, soit contre l'ennemi du dehors, soit contre la tyrannie du dedans, elle trouvera l'école Polytechnique digne de sa confiance et de ses sympathies.

Le nom de ce jeune représentant de l'école, demandé par l'assemblée, est Moriand.

Le club du Prado est affilié à la Société démocratique. Le citoyen Bouveron rend compte de sa mission pour inspecter les forts et arsenaux.

Le citoyen Arago n'a répondu qu'en réclamant la con-fiance des citoyens.

Après quelques débats au sujet d'une accusation portée, on demande que l'organe de la société annonce la fusion définitive des corporations et des clubs.

Après l'adoption de la manifestation en faveur des étrangers, la séance est levée à 11 heures et demie.

Séance du 29 mars.

Présidence du citoyen Bertault.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Après l'envo du commissaire auprès du général Bour-joly, une discussion s'engage entre le citoyen Cornu, re-présentant des mutuellistes, et plusieurs délégués des opérations au club central. Il est décidé, sur la pro-position conciliante du président, qu'une délégation du club central se rendra auprès des mutuellistes, pour les affilier à la société, si toutefois leurs sentiments sont démocratiques.

Il est donné connaissance de nouvelles manœuvres du club de la Montagne.

Par un nouveau vote, l'assemblée décide qu'il n'y plus rien de commun entre le club et la société dé-mocratique.

Le citoyen Gros propose de faire un tableau de tous les clubs et corporations affiliées, et de mettre ce tableau dans tous les clubs et lieu de réunion de la société. Adopté.

Sont affiliés les clubs de la rue des Bouquetiers, des Trois-Passages, St-Irénée, du Prado, du Grand-Théâtre.

La séance est levée à onze heures un quart.

Club de la Charité, sous la présidence du citoyen De-gret. — Séance du 29 mars 1844. — Nous verrions avec plaisir ce club, si bien à même de recevoir tous les ren-seignements relatifs à l'hospice, s'occuper des réformes à faire. Presque tous les employés de l'hospice sont mem-bres du club, et les résultats de leurs observations pourraient être de la plus grande utilité. Nous les engageons fortement aussi à nous faire parvenir des documents pos-positifs et détaillés sur tous les clubs, sur tous les vices de l'administration.

Le procès-verbal de cette séance donne à croire, par sa rédaction, qu'il y a plusieurs clubs faisant les fonctions qui n'appartiennent qu'au club central. Il y a, il est vrai, des comités et des clubs qui prétendent être des centres, mais il n'y a qu'un seul club central à la Société dé-mocratique; les autres sont en dehors de cette Société.

Le Club des Montagnards, de la rue d'Auvergne, 2, dans sa séance du 29 mars 1844, décide que les citoyens élus à la députation devront s'abstenir d'occuper aucune charge dans l'état durant trois années.

* Cette décision, bien que dictée par une juste appréhen-sion, nous semblerait, si elle devait être prise en considération par l'assemblée nationale, présenter un grave inconveni-ent.

Les places désormais ne seront plus des sinécures où l'ambition cherchera l'augmentation de sa puissance et de sa fortune. La rétribution modeste accordée aux emplois même les plus élevés quant à l'importance, et l'impossibilité absolue de s'y enrichir feront qu'ils ne seront re-cherchés que des aptitudes seules.

En défendant à un citoyen député d'accepter un em-ploy quelconque au gouvernement, désormais que le gou-vernem-ent va s'étendre à presque toutes les branches de l'activité humaine, ce serait peut-être enlever les moyens d'existence et les moyens d'être utiles à leur pays, à beaucoup d'excellents citoyens.

Le Club de la Croix Rousse, rue du Mail, 2, accepte à l'unanimité la proposition d'une souscription en faveur des Polonais. Bravo, citoyens de la Croix-Rousse. N'ou-blions jamais que les peuples sont frères, et qu'entre tous les Polonais, par leur courage indompté, ont bien mérité de la grande famille humaine.

Club du 24 février. — Séance du 29 mars 1848. — Le citoyen Gérin prend la parole pour rappeler avec raison aux électeurs qu'ils doivent porter leurs choix sur des candidats ouvriers surtout. A la bonne heure! Le citoyen Gérin comprend la situation. Nous ne saurions trop en-gager nos frères les travailleurs à choisir parmi eux les membres de l'assemblée nationale. Qu'ils se rappellent sans cesse qu'il faut être peuple pour songer sérieuse-ment au peuple. Qu'il faut avoir souffert de ses douleurs pour les bien comprendre et les vouloir guérir. En cela, comme en toute chose, l'expérience est le meilleur pro-fesseur.

Le Rédacteur-G érant, A. BERTEAULT.

Lyon. — Impr. de RODANET et Comp., rue de l'Archevêché, 3.